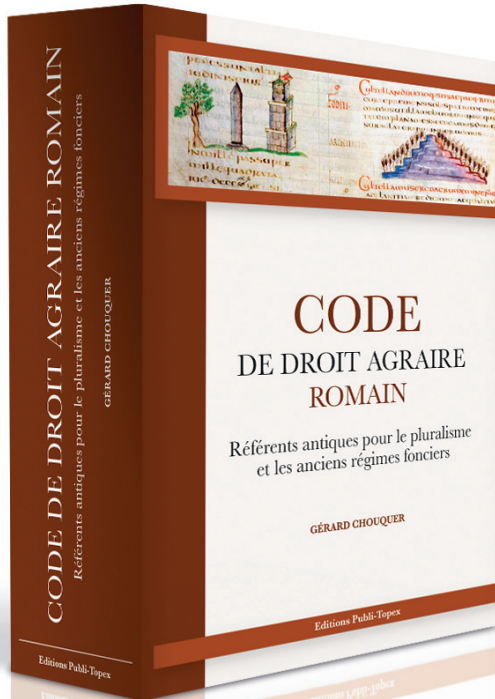


En souscription jusqu'au 15 juillet 2022

Publi-Topex

PRESSE • ÉDITION • CONGRÈS • FORMATION

Les éditions Publi-Topex ont le plaisir de vous annoncer la parution de l'ouvrage :



# CODE DE DROIT AGRAIRE ROMAIN

Référents antiques pour le pluralisme  
et les anciens régimes fonciers

PAR GÉRARD CHOUQUER

Préface de Luigi Capogrossi Colognesi

Professeur de droit romain, membre de l'Académie nationale des Lincei (Rome)

Postface de Hubert Bosse-Platière et Benjamin Traveley

Association française de droit rural

Pendant la colonisation romaine, les *agrimensores* ont élaboré un droit des “ conditions ” et des “ controverses agraires ” qui forme un corpus juridique et cadastral original, parallèle au droit civil communautaire des Romains et au droit latin. Ce droit “ agraire ” croise les statuts personnels et territoriaux, et des catégories propres – les “ conditions agraires ” – pour organiser la conquête. Avec les controverses agraires, ce droit répartit les cas entre le droit ordinaire et le droit agraire.

Pendant longtemps, les juristes n'ont pas su composer avec cet ensemble, car il leur paraissait impossible de le traiter de façon indépendante. Luigi Capogrossi Colognesi souligne que les meilleurs juristes des XIXe et XXe s., depuis Mommsen, ont échoué dans cette tentative, car ils cherchaient à le comparer au droit romain alors qu'il s'agit d'autre chose. D'autre part, en séparant public et privé, ils ne pouvaient concevoir l'existence et la spécificité d'autres régimes juridiques, comme celui qui se nomme “ public et privé ”. Il fallait donc d'autres bases, celles du pluralisme juridique et de la polyterritorialité des droits.

Avec ce Code, l'auteur restitue en 1329 articles toute l'ampleur de cette matière. À l'opposé d'un code dogmatique dont il conviendrait de faire l'interprétation par l'herméneutique, c'est un code pragmatique des situations et des solutions que les *agrimensores* ont connues et mises en œuvre sur le terrain, fondé sur une approche anthropologique qui occupe tout le premier livre : celui d'un droit pluraliste, des superpositions et des interséances entre droits, changeant dans la durée. Il offre ainsi de Rome un visage plus proche des anciens régimes hétérogènes que d'un État isotrope moderne.

*Chouquer a réussi là où Mommsen, Rudorff, Biagi et Beaudouin ont connu une “ défaite irrémédiable ” (LCC), car ils cherchaient la cohérence des droits, là où il n'y a que du pluralisme*

## L'AUTEUR

Historien, Gérard Chouquer travaille depuis quarante-cinq ans sur la colonisation, les centuriations et l'arpentage romains. Mais il nourrit ses réflexions sur le monde antique par d'autres travaux, sur l'histoire foncière, le droit de propriété, les différentes façons d'organiser le foncier des colonies, les accaparements de terre, de l'Antiquité à nos jours. Il est ainsi l'auteur de *Terres porteuses* (2012), première synthèse universitaire française sur le *land grabbing* contemporain.

Membre de l'Académie d'agriculture de France, il analyse des questions foncières contemporaines, rédige un manuel de morphologie agraire, et étudie les formes du portage.

Il a publié une quarantaine d'ouvrages, en grande partie disponibles sur le serveur de Publi-Topex, et plus de 600 contributions diverses dans une cinquantaine de revues françaises et internationales et sur divers portails.



---

## SOMMAIRE DU CODE

**Livre I** – Des distinctions majeures

**Livre II** – Les conditions agraires ou le droit des terres et des territoires

**Livre III** – Les qualités des terres ou l'expression des conditions agraires en termes d'arpentage

**Livre IV** – Les formes de la propriété

**Livre V** – Les différentes fiscalités foncières

**Livre VI** – Les controverses agraires

Éditions Publi-Topex – Paris 2022 – 884 pages – ISBN 978-2-919530-39-7

---

## OFFRE DE SOUSCRIPTION

**Code de droit agraire romain 45 € au lieu de 55 €**

(plus 11,22 € de frais de port – Tarif France métropolitaine – Colissimo La Poste)

Remplissez ce bon de commande et envoyez-le, **accompagné d'un chèque d'un montant de 56,22 €**

à l'ordre de Publi-Topex, à : Publi-Topex – 40 avenue Hoche – 75008 Paris

ou commandez sur **publi-topex.com**

**Cette proposition est valable jusqu'au 15 juillet 2022 (hors circuits commerciaux).**

**Livraison à partir du 30 juin 2022.**

### Adresse de facturation

Nom .....

Prénom .....

Société .....

N° ..... Rue .....

Code postal .....

Ville .....

Pays .....

e-mail .....

### Adresse de livraison (si différente)

Nom .....

Prénom .....

Société .....

N° ..... Rue .....

Code postal .....

Ville .....

Pays .....

e-mail .....

Publi-Topex SASU – 40 avenue Hoche, 75008 Paris – 01 53 89 00 80 – publi-topex.com

**Ouvrage réalisé avec le soutien de :**

l'Ordre des géomètres-experts ; France international expertise foncière ; l'Association française de droit rural